# Réaménagement du quai des Bergues

Le quai des Bergues a été réaménagé pour remettre en valeur sa fonction première, liée à la promenade et à la contemplation du paysage. Entièrement pavé, agrémenté de bancs et de bacs de végétation, il s'intègre harmonieusement dans le périmètre protégé de la Rade.

Le quai des Bergues est revenu à son gabarit initial, tel qu'il avait été conçu par Guillaume-Henri Dufour vers 1830. En effet, l'encorbellement au-dessus du lit du Rhône, construit dans les années 1970 pour élargir la chaussée, a été démoli en 2017 en raison de sa vétusté. Le quai a ainsi été réaménagé dans sa largeur d'origine.

# Une promenade agréable le long de l'eau

Le quai des Bergues a été **pavé** sur **l'ensemble de sa surface**, de façade à façade et sur un seul niveau, sans

chaussée ni trottoirs. Des **bancs** ont été disposés face au Rhône et permettent une pause bienvenue pour profiter de la vue.



De **grands bacs de plantations**, développés spécialement pour ce lieu, s'intercalent entre les bancs pour amener de la **verdure** dans ce site urbain. Deux **nouveaux arbres** ont été plantés sur la place des Bergues et le trottoir du quai du Mont-Blanc.

Un nouvel éclairage a été mis en place le long du Rhône.

## Un quai réservé aux déplacements à pied

Le quai des Bergues était autrefois ouvert au trafic motorisé sur toute sa longueur. Il présentait une configuration principale routière, à savoir une chaussée encadrée par deux étroits trottoirs. Le nouvel **aménagement** a été l'occasion de lui donner un aspect davantage en lien avec les **déplacements doux**.

### Un quai piéton

Depuis l'été 2022, le quai est réservé aux piéton-ne-s. Des **chaises** et **parasols** sont installés le long du Rhône durant la période estivale, pour permettre au public de profiter pleinement de ce lieu. Des lilas d'Inde, à l'abondante floraison rose, ont aussi été ajoutés dans les bacs de plantations existants. Ces **espaces de convivialité** connaissent un grand succès.

Après un bilan avec les commerçant-e-s et le collectif d'habitant-e-s de Saint-Gervais, il a été souhaité par toutes et tous que le quai soit définitivement piétonnisé. Cette démarche a abouti en mars 2023, avec un **arrêté de circulation** définitif, qui entérine la zone piétonne.

#### Des réflexions en cours

Des réflexions sont encore en cours pour **proposer des itinéraires alternatifs attractifs pour les vélos**. Une étude est également en cours en vue d'élaborer des propositions pour compléter la **végétalisation** du quai. Quant au mobilier estival, il refait son apparition de manière saisonnière sur le quai durant l'été 2023.

#### Auteurs du projet

Architectes: Atelier d'architecture Brodbeck-Roulet SA

Ingénieurs civils: Perreten et Milleret SA

Contact Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité

10 Rue François-Dussaud 1227 Les Acacias Suisse Tél. (Téléphone) +41 22 418 21 00 Fax. +41 22 418 21 01 agcm@ville-ge.ch (mailto:agcm@ville-ge.ch)

Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité (/fr/autorites-administration/administration-municipale/departement-amenagement-constructions-mobilite/services-municipaux/service-amenagement-genie-civil-mobilite)